



Divorce confirmation/procédure

Par Visiteur

Séparé par le tribunal de nice (depuis une dizaine d'années), comment confirmer notre divorce....?(la marche à suivre...)Merci.

Par Visiteur

Bonjour monsieur,

Pour convertir une séparation de corps en divorce, il faut que vous preniez un avocat afin que ce dernier engage la procédure de divorce auprès du Tribunal de grande instance. Si la séparation de corps avait été demandée par vous et votre conjointe, votre femme doit également donner son accord à cette procédure.

A cette fin, et s'il s'agit d'un divorce par consentement mutuel, vous pouvez ne prendre qu'un seul avocat.

Bien cordialement.